

PAR COURRIEL

Le 30 avril 2024

N/Réf. : 26804

Objet : Demande d'accès aux documents – *Décision*

Bonjour,

Par la présente nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 3 avril 2024, telle que reformulée le 10 avril dernier, et visant à obtenir :

Rapport statistique concernant les montants versés aux personnes immigrantes ayant suivi des cours de français à temps complet au cours des deux dernières années.

À cet égard, nous vous transmettons les renseignements demandés et détenus par le Ministère. Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante: www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/

Veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Originale signée par :

Tabita Nicolaica
Responsable de l'accès aux
documents et de la protection
des renseignements personnels

p. j.

Rapport statistique concernant les montants versés aux personnes immigrantes ayant suivis des cours de français à temps complet au cours des 2 dernières années.

PQAF	2022-2023	2023-2024*
Temps Complet	54 932 521,93 \$	68 535 163,60 \$

*Les données 2023-2024 ne sont pas finales